

## Pauvreté, le piège de l'inflation

Nouvelle aggravation de la situation des foyers les plus précaires après le choc pandémie Covid : Inflation +6 % en 1 an – Prix de l'alimentation +12 % – Coût moyen de l'énergie +20 %.

5 millions de pers (8 % de population) vivent sous le seuil de pauvreté en France, pauvreté qui menace à présent ceux qui peinaient déjà à se maintenir à flot.

### Invitées

- Anne Brunner, directrice d'études à l'**Observatoire des inégalités**
- Pascale Novelli, économiste, autrice du rapport statistique annuel du **Secours Catholique** – Caritas France (Rapport statistique sur l'état de la pauvreté en France)
- Axelle Brodriez-Dilino, historienne, sociologue, membre de l'**ONPES** (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale).

### Constats

Pauvreté parmi les séniors : la plus grande augmentation depuis 10 ans.

Parmi les dépenses contraintes : logement, chauffage (précarité énergétique), alimentation, les 2 derniers postes sont les premiers sacrifiés.

Le champ des possibles se réduit - 60 % du revenu part dans les dépenses pré-engagées (loyer, chauffage) – représentation en population générale : 30 %

### Mesures de la pauvreté

La pauvreté se calcule d'après les ressources perçues par les ménages.

Le seuil de Pauvreté (SP) est calculé d'après un taux. Actuellement fixé à : 60 % du revenu médian (RM)

Le RM sépare la population en 2 = autant de personnes qui gagnent plus que de personnes qui gagnent moins.

RM actuel : 1880€

On peut néanmoins se ressentir comme pauvre sans être statistiquement pauvre (exemple d'un foyer composé d'un adulte et quatre enfants, avec un revenu de 2200€ - notion de SP subjectif. (Le SP subjectif concerne 30 % de la population).

Le revenu moyen dans le bas de la classe moyenne = 75 % du RM (est donc en-dessous du SP).

**L'ONPES** (L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, créé en 1998 - sous la pression d'associations) s'est posé la question : Qu'est-ce qu'un revenu décent ? Réponse : celui permettant d'aller au travail, de se nourrir, et de se loger convenablement. Selon ce critère, 40 % de la population est en-dessous d'un revenu minimum décent.

**La DREES** (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) aboutit au même seuil.

Selon des enquêtes de terrain : 50 à 60 % de la population a du mal à boucler son budget.

Nécessité de faire la différence entre pauvreté et précarité (dont le seuil n'arrête pas de monter).

### Indicateurs de pauvreté

**L'INSEE** (L'Institut national de la statistique et des études économiques) publie chaque année une enquête sur les revenus des ménages (travail/activité, patrimoine, prestations sociales, déduction

faite des impôts directs). Ces revenus sont ramenés ensuite à une personne seule.

Est pauvre celui qui est en-dessous de 60 % du RM = 1128€/mois. Ce qui correspond à env. 9 millions de citoyens = 13,5 % de la population.

L'ONPES, qui suit l'Institut européen **Eurostat** (Eurostat est une direction générale de la Commission européenne) dans sa volonté d'harmonisation de la mesure de la pauvreté dans les différents pays de l'UE, a une vision plus restrictive : le seuil est ramené à 50%. Ce seuil permet de recenser moins de pauvres (5 millions au lieu de 9)

Selon le Secours catholique, plus de 9 ménages sur 10 vivent sous ce seuil de 60 %. Le seuil d'extrême pauvreté, qui est fixé à 40%, correspond aux 2/3 des ménages que le SC rencontre (ils étaient env. 1 million en 2021)

Aggravation avec crise sanitaire : augmentation du nombre de famille monoparentales (malgré aides gouvernement) dans les profils les plus exposés à la pauvreté (1/5 vit sous le SP) - 48 % des personnes pauvres vivent avec un seul adulte dans le foyer. Dans les années précédentes, c'était les familles nombreuses qui étaient les plus touchées.

Selon l'Insee, la pauvreté a baissé au plus fort de la pandémie (2020). L'Insee a reconnu depuis qu'elle avait été sujette à un problème d'interprétation.

La pauvreté est plurielle, une frange nouvelle échappe aux enquêtes statistiques (non inclus : l'augmentation du recours aux aides alimentaires, la question migrants, celle des non ayant-droits, par exemple). De ce fait, la détermination de la pauvreté prise en compte par pouvoirs publics, (essentiellement celle couverte par les minima sociaux), reste relativement stable.

Si les niveaux d'éducation et d'études ou de qualification ont été jusqu'ici considérés comme des remparts contre la pauvreté, on retrouve actuellement des personnes de cette catégorie, après la crise sanitaire, dans des emplois précaires.

### **Pauvreté des jeunes - précarité étudiante**

La tranche 18-29 ans a le taux de pauvreté le plus élevé, et celle où ce taux a le plus grimpé déjà bien avant le Covid. Difficulté de mesurer la précarité étudiante : ces ménages sont exclus des enquêtes annuelles de l'Insee (revenus mal connus, soutien des parents...)

La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur a vu l'arrivée d'étudiants plus modestes qui doivent travailler pendant leurs études (voir l'Observatoire de la vie étudiante). Ils ont été frappés de plein fouet par la disparition des CDD, des missions intérim lors des confinements.

La pauvreté des jeunes augmente depuis 40 ans : la durée des études augmente, pas d'emplois stables, la durée d'insertion sur le marché de l'emploi s'est énormément allongée ces dernières décennies, les jeunes sont devenus la principale variable d'ajustement des entreprises (comme clé de flexibilité). Ils ne sont pas éligibles au RSA (pas avant 25 ans, ce qui est un débat de société depuis des décennies)

Le Secours catholique : Autres dimensions de la pauvreté, dont le sentiment d'exclusion : 6/10 des ménages accueillis viennent pour l'écoute.

### **Question du non-recours**

Une branche de l'ONPES planche sur le sujet : l'Odenore (Observatoire des non-recours aux droits et services)

*après ça, on dira que l'État ne s'occupe pas des pauvres !*

RSA, Prime d'activité, APL, Allocations familiales : De plus en plus de personnes ne touchent pas les prestations sociales auxquelles elles ont droit. Cela concerne le 1/3 des ménages qui viennent au Secours catholique (au SC, l'accompagnement pour l'accès aux droits vient avant l'aide financière. 3/10 des ménages éligibles n'ont pas recours aux allocations familiales).

Un tiers des foyers éligible au RSA ne le réclame pas à la CAF (étude DREES)

Un tiers des ayant-droit à la prime d'activité ne la réclament pas.

### **Les minima sociaux, des allocations différentielles**

Parmi les causes de non-recours, on a :

- la crainte de la stigmatisation,
- le refus de la dépendance,
- la hausse et la complexité des démarches en ligne,
- des revenus fluctuants ou très proches de ce qu'on pourrait obtenir,
- une démarche qui s'annonce plus coûteuse que le bénéfice qu'on pourrait en retirer.

En moyenne, il y a 10 pages à remplir. De plus, pour qui touche le RSA (550€) on déduit au bénéficiaire les APL et on exerce un contrôle sur son budget (ex : don d'un parent pris en compte).

Or on sait très bien :

- que l'augmentation des contrôles tend à augmenter la part du non-recours,
- que les abus sont extrêmement faibles lorsqu'on fait confiance aux gens,
- que la fraude est un sujet polémique mais n'est qu'un épiphénomène, les chiffres le montrent.

### **Des solutions (?) :**

- la solidarité à la source, une réforme Macron. Expérimentations prévues en 2023 (intitulées « Territoires non-recours »), sur une dizaine de territoires. Aides ciblées : RSA, Prime d'activité, APL, seraient fournies par versement automatique. Cela concerne globalement 90% des allocataires, soit près de 20 millions de Français. (même veine d'idées que celle des « Territoires zéro chômeur ».)

- rendre le système automatique, simple, non stigmatisant et ne pas hésiter à aller ratisser plus large, même si on en prend un peu trop.

### **Idée reçue**

Question de la contrepartie réclamée ici et là pour le RSA : Idée reçue de ces pauvres qui ne feraient rien et attendraient seulement leur allocation.

Cette contrepartie existe déjà : les ménages se débattent au quotidien pour s'en sortir.

### **Remarques**

Le discours républicain sur l'égalité des chances est vide d'effet (la pauvreté cumule les difficultés : de faire ses devoirs, de suivre une scolarisation normale, d'accéder à une alimentation correcte (malnutrition, sous-nutrition) ; problèmes de santé, de logement, angoisse, dépendance vis à vis du plafond fixé de la pauvreté).

Il est fondamental de s'occuper des enfants pauvres, sinon on fabrique les pauvres de demain. Faute de s'occuper vraiment des pauvres, on ne fait que reproduire la pauvreté de génération en génération, ce qui est préjudiciable à toute la société, générant du désespoir, de la violence, des extrémismes, etc.

### **Pauvreté des enfants**

46 % des enfants qui vivent seuls avec leur mère sont pauvres

En 2018, E. Macron affiche la lutte contre la pauvreté des enfants comme une des priorités de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ses engagements :

- 1 - égalité des chances
- 2 – garantie des droits fondamentaux (traités existants, dont une convention de l'ONU de 1989)
- 3 – garantie d'un parcours de formation
- 4 – des droits sociaux plus incitatifs à l'activité
- 5 – accompagnement de tous vers l'emploi

Les 2 premiers sont rhétoriques, les 3 suivants de portée plus économique qu'éducationnelle.

Un exemple concret : la mesure de dédoublement des classes de CP, CE1 est réservée au Réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). Or, les ¾ des enfants d'origine défavorisée sont en dehors de ces réseaux. Quelle valeur accorder à ces mesures de politique territoriale ?

Le Secours catholique attend davantage une réponse politique structurelle et non des programmes d'aide ponctuels. Il demande l'indexation des minima sociaux, le relevé du RSA à 40 % du SP = 755€

Objectif de développement durable n°1 : éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2030. La France s'y est engagée.

## **Chômage**

Réforme de l'assurance chômage : un Impact négatif. Le durcissement des conditions d'indemnisation se traduit directement par une aggravation de la pauvreté. Le chômage est assez mal indemnisé en France. Une grande partie des chômeurs reste non-indemnisée. C'est parmi les chômeurs qu'on va retrouver le taux de pauvreté le plus élevé (26 % sous le SP, surtout les plus jeunes)

## **Le ressenti de la pauvreté**

Selon le Baromètre de la pauvreté et de la précarité réalisé par Ipsos pour le Secours catholique en septembre 2022,

- 66 % des enfants considèrent qu'il y a soit un peu soit beaucoup d'élèves pauvres dans leur école,

- 50 % trouvent qu'il y a beaucoup de personnes pauvres en France

## **60 années de régression sociale**

Au XIXe siècle, on avait mis en place la protection sociale assurancielle et assistancielle qui ont peu à peu sorti les actifs de la pauvreté, mesure complétée au XXe siècle par le fordisme (augmentation des salaires = augmentation de la consommation), l'effet de croissance des trente glorieuses. La pauvreté se trouvant alors chez les inactifs.

Depuis les années 80, on a rebasculé dans une pauvreté des actifs, liée à la hausse du chômage, à la multiplication des emplois précaires, à l'introduction de la flexibilité, de la compétitivité, des délocalisations, à l'érosion du salariat (uberisation)...

Aujourd'hui, on recense plus d'un million de travailleurs pauvres.